

Le Gosier,  
le 5 novembre 2020



*Madame, Monsieur,*

**Axe fort du programme politique du groupe "Au service de la population du Gosier", conduite par le Maire, Cédric Cornet, le Guichet Unique et Associatif entre aujourd'hui dans sa première phase, qui est celle de la concertation**, consistant à recueillir les suggestions de toute la population, des partenaires associatifs ainsi que des partenaires institutionnels pour la mise en œuvre du projet.

Le constat fait par l'équipe municipale est celui de l'absence d'équipement à la campagne du Gosier et plus singulièrement de la zone nord à la Route Nationale 4, ce qui nécessite un rééquilibrage du territoire. La procédure d'acquisition du foncier à Pliane arrivant à son terme, il convient de vous présenter la philosophie du projet ainsi que sa démarche participative.

### • Un service de proximité

Tout d'abord, la vocation du Guichet Unique et Associatif est d'amener du service public au cœur même de la campagne, bien au-delà des services municipaux. Ainsi seront organisées des rencontres avec toutes les institutions publiques susceptibles de rejoindre l'établissement (impôts, pôle emploi, sécurité sociale, etc) et d'offrir des services au plus près des gosériens. Par ailleurs, un espace associatif sera également proposé et permettra d'organiser des réunions, des rencontres / animations par les associations des quartiers concernés.

### • Un projet partagé

L'objectif de la concertation est de faire émerger un projet qui recevra l'adhésion de tous et correspondra le mieux aux besoins du territoire. Les associations des quartiers 2\* et 3\*\* seront ainsi concertées lors d'ateliers spécifiques dans le courant du mois de décembre 2020.

Quant à vous, cher(e)s habitant(e)s, **vous êtes invités à faire part de vos suggestions par mail à l'adresse dédiée : [guichetunique@villedugosier.fr](mailto:guichetunique@villedugosier.fr) ou directement en sur un papier libre à glisser dans les boîtes à idées dédiées qui se trouvent en mairie et au pôle administratif.**

La concertation publique est donc lancée ce jour, jeudi 5 novembre pour une durée d'un mois. Je vous demande de vous en saisir et d'y participer nombreux. Ce projet ne sera le nôtre que s'il est aussi le vôtre.

\* **Le quartier n° 2** regroupe les sections suivantes : Leroux, Grand-Bois, Moreau, Port-Blanc, Champagne, Blanchard, Bois de Rose, Bois Joli, Bouliqui, Jacotière, Jean-Baptiste, Cocoyer, Mare Café, Mitteau, Montete, Mora, Délégué, Guiampo, Tassy, Tombeau, Kancel nord, Kancel sud

\*\* **Le quartier n° 3** regroupe les sections suivantes : Pliane, Mare Gaillard, Beaumanoir, Petit-Havre, Saint-Félix, Michaux 1, Michaux 2, Digue Vieux Bertin, Kervenou, Bernard, Providence, Béline, Belle-Place, Dunoyer, Simonet, Salines

**Le Maire,**



**Cédric CORNET**